



Le 24 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR, PARTENAIRE DES FEDERATIONS DES CHASSEURS DE L'ARDECHE ET DE LA DROME POUR LA BIODIVERSITE ET LA GESTION DE LA FAUNE SUR LES TERRITOIRES RIVERAINS DU RHONE.

Ce 24 janvier 2017, Pascal Albagnac, Philippe Armand, Christian Orvoën, Directeurs Régionaux de CNR, Jacques Aurange, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche, et Alain Hurtevent, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme, ont signé un accord de partenariat triennal pour le développement d'actions concertées autour du patrimoine naturel rhodanien, de la sécurité aux abords du fleuve et des ouvrages hydroélectriques de CNR, ainsi que des actions d'information et de sensibilisation. Ce partenariat porte sur la période 2017 à 2019.

Depuis plus de 10 ans, CNR, grâce à ses Missions d'Intérêt Général, initie ou participe à des actions pour développer, aux côtés des territoires, des projets d'ordre culturel, économique, environnemental ou sportif autour du fleuve. Ils participent au même objectif de renforcer le lien entre les riverains et le Rhône, et de transmettre aux générations futures un fleuve vivant et valorisé, véritable patrimoine et lieu de vie.

Des actions autour de 5 thématiques

Ce partenariat triennal, signé pour la période 2017-2019, va permettre le lancement d'actions récurrentes et de projets autour de 5 thématiques principales:

- Partage d'informations et coordination d'actions
- Sensibilisation des chasseurs à la sûreté hydraulique
- Concertation pour l'aménagement d'accès aux berges du Rhône
- Biodiversité et gestion cynégétique
- Sensibilisation à la nature et au développement durable

Par ailleurs des actions concertées autour de projets identifiés pour la période du partenariat seront soutenues par CNR : opérations de nettoyages de berges, entretien de roselières et de franges boisées, suppression de plantes invasives...et création par les fédérations de chasse d'une « animation nature ».

CNR renforce ainsi son soutien aux initiatives et actions menées par les fédérations de chasseurs et acteurs locaux qui participent à la reconquête des berges du Rhône, et au développement durable du territoire rhodanien.

CONTACTS PRESSE

Siège, Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Régionale de Vienne, Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / m.ribert@cnr.tm.fr

Direction Régionale de Valence, Sabine Théoullier : 04 75 82 78 97 / s.theoullier@cnr.tm.fr

Direction régionale d'Avignon, Sandrine Polge : 04 90 15 98 16 / s.polge@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr



CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 550 actions ont déjà été menées pour plus de 300 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

Les Fédérations des Chasseurs de l'Ardèche et de la Drôme

Les Fédérations Départementales des Chasseurs de l'Ardèche et de la Drôme, associations agréées au titre de la protection de l'environnement, participent à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et à la gestion de la faune sauvage et ses habitats. Elles coordonnent les actions des associations communales et intercommunales de chasse agréées.

Elles sont délégataires de missions de service public dans de nombreux domaines dont un en particulier que leur a confié l'Etat « *qu'elles mènent des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de connaissance et de préservation de la faune sauvage et de ses habitats, ainsi qu'en matière de gestion de la biodiversité* » - article L 421-5 du Code de l'environnement. Elles coordonnent les actions des ACCA et AICA conformément à l'article R421-39 6° du code de l'environnement.

Les Fédérations de Chasseurs de l'Ardèche et de la Drôme travaillent ensemble pour la préservation de la biodiversité, la gestion de la faune sauvage et de ses habitats et la régulation de la faune en lien avec les partenaires techniques scientifiques et administratifs.

Les deux Fédérations agissent en lien étroit avec les communes dont certaines ont des projets d'Intérêt Général étudiés en partenariat avec CNR, où une concertation avec les élus et les représentants de la chasse est de nature à mieux répondre aux attentes.

Les chasseurs ardéchois et drômois partagent une passion commune pour la nature et leurs préoccupations principales ne se limitent pas seulement à conduire à des actions visant à assurer la pérennité de la pratique de la chasse, mais également à offrir aux générations futures la possibilité d'apprécier la nature à l'état sauvage.

Tels sont les fondamentaux de l'implication quotidienne des chasseurs dans la préservation de la nature et de la biodiversité en tant que pluralité de perceptions, de pratiques, de savoirs et de valeurs culturelles qui en appellent à la tolérance et au respect mutuel pour pouvoir œuvrer ensemble : biodiversité et socio-diversité se font écho.

Ainsi chaque année de nombreux chasseurs bénévoles s'investissent dans des actions telles que : Réouverture des milieux, plantation de haies, cultures pour la faune sauvage, élagage, entretien des chemins, sensibilisation à l'environnement, et la gestion de plus de 80 000 hectares de réserve de chasse et de faune sauvage.

CONTACTS PRESSE

Siège, Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Régionale de Vienne, Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / m.ribert@cnr.tm.fr

Direction Régionale de Valence, Sabine Théoullier : 04 75 82 78 97 / s.theoullier@cnr.tm.fr

Direction régionale d'Avignon, Sandrine Polge : 04 90 15 98 16 / s.polge@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr